

figure à l'ordre du jour. Dans les circonstances, il se fait un peu tard évidemment pour poser pareille question. Je demanderais en conséquence qu'il me soit permis de l'ajourner au prochain conseil de guerre, où l'honorable leader de cette Chambre, le ministre sans portefeuille, sera, pour lors, je l'espère, l'un de nos représentants.

La motion reste au feuillet.

#### ELOGES DES SENATEURS DECEDES.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: J'ai le douloureux devoir de faire part au Sénat de la mort, survenue depuis notre dernière réunion, de trois de nos collègues les plus justement considérés. Je nommerai, d'abord, sir Lyman Melvin Jones. Il occupait vous le savez, l'une des toutes premières places dans l'industrie canadienne, et probablement détenait-il de plus grands intérêts commerciaux que tout autre membre de cette Chambre, ce qui ne l'empêcha point, durant les trente dernières années, de jouer en même temps un rôle éminent dans la vie publique de ce pays. Avant de venir, sur la fin de sa vie, habiter Toronto, il avait surtout consacré son activité au développement de l'Ouest, et particulièrement du Manitoba. Il fut maire de Winnipeg. Durant un certain nombre d'années trésorier de cette province, il fit largement bénéficier le Manitoba de son aptitude à voir de loin, et de ses moyens remarquables de réalisation.

Empêché, par les nombreux intérêts qu'on lui connaissait, non seulement d'un bout à l'autre du Canada mais encore aux Etats-Unis, de s'intéresser dans la mesure qu'il aurait voulu aux affaires de cette Chambre, du moins nous réservait-il, quand il se trouvait parmi nous, le profit de sa très grande expérience et de son très grand savoir. C'est avec la plus profonde attention et l'intérêt le plus vif que nous l'écoutions exprimer ses vues sur toutes les questions publiques. A ceux qui l'ont le mieux connu, il laissera le souvenir d'un homme aimable et social entre tous; il n'était personne qui ne le tint dans la plus haute estime. Il aura été, dans tout le sens du mot, un homme public du type le plus "représentatif", et, de tous les membres de cette Chambre, un des plus utiles.

J'apprenais hier la mort de notre collègue le sénateur Baird, du Nouveau-Brunswick. Il a rendu le dernier soupir samedi dernier, après une longue maladie. C'était l'un des plus âgés d'entre nous, étant entré au Sénat il y a trente-deux ans environ, et, à venir jusqu'à ces dernières années, il

L'hon. M. CLORAN.

avait suivi toutes nos sessions avec une assiduité presque parfaite. Comme beaucoup d'autres membres de cette Chambre, s'était distingué dans la politique provinciale avant d'aborder le champ plus large de la politique fédérale. Feu le sénateur Baird siégea nombre d'années à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, puis au Conseil législatif jusqu'à l'abolition de ce corps. Il s'intéressa pendant très longtemps, de fait pendant la plus grande partie de sa vie, je crois, à la vie publique de cette province, ainsi qu'à son progrès économique. C'est avec une peine réelle que, depuis une couple d'années, nous constatons le déclin trop visible de sa santé, et qu'aujourd'hui nous pleurons son trépas.

Avec mon moins de regret ai-je appris la mort, à Honolulu, de notre collègue le sénateur Corby. Cette nouvelle nous a tous causé la même surprise douloureuse. Peu d'hommes, au Parlement canadien, possédaient autant de charme, jouissaient d'autant de popularité. Où il portât ses pas, il semblait dégager pour tous de la sympathie et de la joie. Sa bourse, sa main, son cœur étaient toujours ouverts aux appels qui montaient vers lui. Ses actes de bienfaisance publique ne se comptaient plus, ses amis étaient légion. De tous les hommes que nous connaissons, il serait probablement difficile d'en trouver un de commerce plus agréable, de manières plus charmantes. Pendant nombre d'années, il s'intéressa activement à la vie publique ainsi qu'à la vie économique du pays. Il siégea longtemps aux Communes, y faisant par sa seule présence les délices de ses collègues. Quant à nous, ses collègues du Sénat, son civisme, son esprit d'entreprise, ses qualités sociales nous manqueront vivement. La peine que nous ressentons de cette mort ne se peut réellement exprimer, non plus que notre sympathie pour sa veuve et ses filles, frappées dans la perte d'un être que nul ne pouvait approcher sans l'aimer comme elles l'aimaient elles-mêmes.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que, de session en session, nous voyons disparaître ceux qui nous ont été si étroitement associés, et de jour en jour cette vérité s'impose à nous, que toute chair doit périr et que les lieux qui nous voient aujourd'hui peut-être ne nous verront plus jamais. Nous pleurons aujourd'hui le départ de nos trois collègues, les sénateurs Jones, Baird et Corby, et du fond du cœur compatissons au deuil qui frappe leurs familles, en même temps que cette Chambre et le Canada tout entier.